

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 718

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

824 645 238 RCS Evry.

ECF GROUP EQUITY.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1588076.22 EUR.

Adresse : 1 et 3, Rue René Clair, Zac des Radars, 91350 Grigny.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU TRAITÉ DE FUSION SIMPLIFIÉE ENTRE LES SOUSSIGNÉES : La Société ECF BIDCO, société par actions simplifiée au capital de 455.658.120,00 euros, dont le siège social est situé : 1 et 3, rue René Clair à (91350) Grigny, inscrite au R.C.S. d'Evry sous le numéro 952 919 652, Représentée par Monsieur Arnaud Louet, en sa qualité de Directeur Général, ci-après désignée « ECF BIDCO » ou « Société Absorbante » d'une part, ET : La Société ECF GROUP EQUITY, Société par actions simplifiée, au capital de 1.588.076,22 euros, dont le siège social est situé : 1 et 3, rue René Clair à (91350) Grigny, inscrite au R.C.S. d'Evry sous le numéro 824 645 238, représentée par son Président, la société ECF Bidco, société par actions simplifiée au capital de 455.658.120,00 euros, dont le siège social est situé : 1 et 3, rue René Clair à (91350) Grigny, inscrite au R.C.S. d'Evry sous le numéro 952 919 652, Représentée par Monsieur Arnaud Louet, en sa qualité de Directeur Général, ci-après désignée « ECF GROUP EQUITY » ou « Société Absorbée » d'autre part, 1. Apport – fusion par la Société ECF Group Equity à la Société ECF Bidco. 2. Les éléments de l'actif et du passif de la Société ECF Group Equity dont la transmission à la Société ECF Bidco est prévue sont évalués à : -Montant de l'actif : 204.603.907,92 euros (deux cent quatre millions six cent trois mille neuf cent sept euros et quatre-vingt-douze centimes) -Montant du passif : 18.575 571,77 euros (dix-huit millions cinq cent soixante-quinze mille cinq cent soixante-et-onze euros et soixante-dix-sept centimes). -Actif net apporté : 186.028.336,15 euros (cent quatre-vingt-six millions vingt-huit mille trois cent trente-six euros et quinze centimes) La totalité du capital de la société absorbée étant détenue par la société absorbante, il ne sera pas procédé à la détermination d'une parité d'échange, la totalité des actions représentant cette situation capitalistique ne devant pas être modifiée jusqu'à la date de réalisation de la fusion. La fusion simplifiée n'entraîne pas d'augmentation de capital et la société absorbée se trouvera dissoute du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. 3. Dépôt du projet de traité de fusion Le projet de traité de fusion établi le 10 septembre 2024 a été déposé : -au greffe du tribunal de commerce d'Evry, le 10 septembre 2024, au nom de la société ECF Bidco, la société absorbante ; -au greffe du tribunal de commerce d'Evry, le 10 septembre 2024, au nom de la société ECF Group Equity, la société absorbée..